

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **42 (2005)**

Heft 1630

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Le Conseil fédéral occulte les vrais problèmes

**Le salut énergétique ne dépend pas de la libéralisation du marché électrique. L'augmentation du prix de toutes les ressources, leur efficacité et la charge pour l'environnement sont les véritables défis d'avenir.**

Le Conseil fédéral vient d'adopter le message sur l'approvisionnement en électricité. En bonne logique, on pourrait s'attendre à ce qu'il identifie un certain nombre de problèmes actuels et futurs, ensuite qu'il propose des solutions pour les résoudre.

Mesuré à cette aune, le message du Conseil fédéral est extrêmement déconcertant. Le gouvernement énonce quatre raisons pour légiférer.

- Un arrêt du Tribunal fédéral de 2003 a contraint les Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF) d'acheminer sur leur réseau, en contrepartie d'une indemnisation appropriée, le courant que la Migros voulait acheter auprès d'un autre fournisseur. A noter que Migros, bien qu'ayant gagné, a renoncé à cette solution.
- Le besoin de baisser les prix de l'électricité par une ouverture du marché, afin de lutter contre la faiblesse de la croissance.
- Les modalités et le calendrier européen de libéralisation du marché, qui a été définitivement adopté.
- La panne de courant en Italie en 2003, dont l'origine, si ce n'est la cause, se trouve en Suisse et les nouvelles règles de

l'UE en matière de transit transfrontalier d'électricité.

Les trois premiers problèmes évoqués sont d'une pertinence toute relative. Primo, contre toute attente, l'arrêt du TF n'a pas provoqué de «ruée vers l'or». Manifestement, ni les producteurs, ni les gros consommateurs n'ont trouvé un intérêt à profiter de ce libre accès. Pour l'instant, la branche gère elle-même le commerce de gros et l'on n'observe aucune «libéralisation sauvage». Il n'y a ici aucune urgence, même si une clarification sera utile, pas obligatoirement dans le sens d'une libéralisation.

Secundo, on observe que le prix du courant a baissé en Suisse et qu'il a augmenté en Allemagne et en Autriche, à la suite de la libéralisation. Désormais, les prix sont comparables avec ceux des pays voisins, à l'exception du moins libéralisé, la France, où EDF offre des prix plus bas. Par rapport au niveau général des prix dans d'autres secteurs suisses, le courant est donc plutôt bon marché. Du reste, à part quelques gros consommateurs industriels, personne ne s'est plaint du niveau des prix. Nous reviendrons la semaine prochaine sur la question.

*continue en page 2*

### Dans ce numéro

L'entrée en vigueur des modifications constitutionnelles prend parfois des années.  
*page 3*

La scène use et abuse des intermittents du spectacle.  
*page 6*

Le blog de François Brutsch vaut le détour.  
La salle de classe résiste aux réformes scolaires.  
*page 7*

A Tokyo, le chalet suisse sent le sumo.  
*page 8*

### Concordance

DP engage le débat sur la clé de voûte du système politique suisse. Un premier texte discute le lien avec la démocratie directe et conclut à l'incompatibilité de Christoph Blocher.

*page 4 et 5*